



COMMUNIQUE
Du Forum panafricain pour la culture de la paix - Biennale de Luanda
18-22 Septembre 2019

Luanda, République d'Angola, 22 septembre 2019

Le Gouvernement angolais, l'Union africaine et l'UNESCO ont organisé, du 18 au 22 septembre 2019, la première Biennale panafricaine de Luanda pour la culture de la paix. Plus de 800 participants, représentant 17 délégations officielles de pays, des gouvernements, la société civile, le secteur privé, les arts, les sciences, les institutions universitaires et internationales en Afrique et dans sa diaspora, et dans d'autres régions du monde, se sont rassemblés dans la capitale angolaise durant cinq jours.

Reconnaissant les efforts fournis pour l'organisation de cet événement, les participants de la Biennale de Luanda tiennent à remercier les organisateurs et leurs partenaires et à les féliciter pour le succès de ce Forum.

Prenant note des éléments susmentionnés, les participants à la Biennale :

1. Conviennent que le Forum pour la promotion de la culture de la paix en Afrique, qui constitue un levier pour la paix et le développement centré sur la dimension humaine et qui est ancré dans les aspirations et normes universelles en faveur des droits humains, devrait se tenir tous les deux ans ;
2. Appellent l'Union africaine et l'UNESCO à poursuivre les actions visant à concrétiser les recommandations issues de ce Forum ;
3. Sollicitent le soutien des gouvernements des Etats membres africains et des pays de la diaspora africaine pour qu'ils prennent des mesures en faveur de la culture de la paix aux niveaux national et décentralisé ;
4. Encouragent les Communautés Economiques Régionales, les Institutions académiques et les associations professionnelles, les Organisations internationales, le secteur privé, la société civile, les philanthropes et les personnalités influentes sur le continent et à l'extérieur, à se joindre à ce mouvement, afin de mobiliser les forces et les ressources et de former une

coalition multipartite pour la responsabilisation des populations africaines dans la transformation positive des sociétés africaines ;

5. Saluent le rôle majeur joué par Son Excellence, M. João Manuel Gonçalves Lourenço, le Président de l'Angola, qui a accueilli l'événement et mobilisé les chefs d'État en faveur de ce mouvement, et demandons son soutien pour s'assurer de la continuité du processus.

La Biennale s'articule autour de cinq axes principaux : le Forum des partenaires - Alliance pour l'Afrique, le Forum des Idées, le Forum des Jeunes, le Forum des Femmes et le Festival des Cultures. Ces axes ont permis de créer une plateforme pour la diversité culturelle et l'unité africaine, un espace pour la création de partenariats intelligents, durables et innovants, des échanges internationaux et entre africains, pour la réflexion sur l'avenir de l'Afrique, visant à diffuser les bonnes pratiques et les solutions pour la prévention des crises et la résolution et la réduction des conflits.

FORUM DES PARTENAIRES

Dans l'objectif de mobiliser des partenariats, ce forum constitue l'Alliance des partenaires, qui est essentielle pour la mobilisation de ressources dans le cadre de la mise en œuvre d'interventions à travers le continent et sa diaspora pour la paix.

Reconnaissant ce mécanisme, les participants remercient les partenaires pour leur engagement et les exhortent à s'engager davantage en faveur des différentes initiatives. A cet égard, compte tenu de l'importance de l'innovation pour le développement durable, nous appelons de nos vœux :

1. **Les organismes des Nations Unies, les banques de développement et les autres organisations multilatérales** à continuer de promouvoir des initiatives visant à promouvoir la culture de la paix en tant qu'élément indispensable à l'appui des efforts déployés par les gouvernements en faveur d'un développement socio-économique inclusif et durable ;
2. **Le secteur privé**, à élargir sa collaboration avec le secteur public, renforçant ainsi les partenariats public-privé et renforçant en particulier la collaboration avec l'UNESCO, afin de faciliter la mise en œuvre de programmes novateurs et complets pour la promotion de la culture de la paix ;
3. **Les gouvernements africains** à mettre en place des écosystèmes politiques et juridiques favorables à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat culturel et social des jeunes femmes, des jeunes et des peuples autochtones, et à la contribution des artistes à la construction de la paix en vue de l'opportunité offerte par les arts pour soutenir la réconciliation africaine et l'unité.

FORUM DES IDEES

Conscients que le Forum constitue une plate-forme de dialogue sur les bonnes pratiques et les solutions éprouvées dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information et sur le thème de l'année de l'Union africaine en matière de solutions durables en faveur des personnes déplacées, des migrants et des réfugiés.

Les participants remercient les intervenants qui ont partagé leurs expériences et appellent les différentes parties impliquées à soutenir la réalisation des actions suivantes :

Prévention de la violence et résolution des conflits par la culture et l'éducation

Reconnaissant le lien indéniable entre l'éducation et la paix et la culture et la paix, nous, les participants, appelons les **Etats africains, les Nations Unies et en particulier l'UNESCO et l'Union africaine** à:

1. Encourager la promotion des contenus et des approches intersectorielles informels, formels et non formels qui respectent la diversité culturelle, les valeurs de paix et de tolérance et offrent des espaces de dialogue et de " vivre ensemble ", y compris les besoins spécifiques des personnes vulnérables et des minorités, avec une attention particulière pour les personnes vivant avec un handicap ou avec albinisme ;
2. Considérant que des millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés ; que 9 enfants sur 10 n'ont pas accès aux niveaux minimums d'alphabétisation; et que de nombreuses filles continuent à abandonner l'école à un très jeune âge, nous appelons les gouvernements et les organisations internationales à fournir et soutenir un accès aux technologies du XXIe siècle afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage ainsi que les besoins des populations qui ont été délaissées par les programmes éducatifs classiques ;
3. Considérant que la diversité culturelle et la valorisation de la culture africaine sont essentielles pour promouvoir l'estime de soi et la notion de panafricanisme, nous exhortons les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques culturelles inclusives qui assurent la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel, à favoriser un éventail diversifié d'expressions culturelles et l'accès aux pratiques culturelles et artistiques ;
4. Continuer à soutenir et à promouvoir les artistes africains et les manifestations culturelles qui, dans le cadre de leur responsabilité sociale, favorisent le dialogue et une culture de la paix, en particulier chez les jeunes ;
5. Favoriser la promotion des connaissances culturelles endogènes, les traditions et les formes d'expression culturelle et artistique qui constituent les mécanismes existants de prévention et de gestion des conflits ;
6. Créer un environnement technologique et financier favorable à l'émergence d'industries créatives africaines et d'un entrepreneuriat numérique inclusif reflétant la diversité culturelle et linguistique du continent.

Prévention des conflits liés aux ressources naturelles

Considérant que les ressources naturelles sont souvent à l'origine de conflits, y compris de conflits violents, nous, les participants, recommandons à **l'UNESCO, à l'Union africaine et aux états** de :

1. Améliorer les connaissances sur l'utilisation et la préservation durables et compatibles des ressources naturelles partagées aux niveaux national et transfrontalier et en particulier des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, des réserves de biosphère et des géo-parcs, par la valorisation des connaissances traditionnelles et autochtones ;
2. Notent que plusieurs conflits majeurs sur le continent sont liés à l'utilisation abusive d'écosystèmes transfrontières, en particulier dans les régions du Sahel, des Grands Lacs, du lac Tchad et du bassin du Congo, nous encourageons les États à renforcer davantage leur collaboration pour assurer la gestion durable de ces ressources naturelles communes ;
3. Encouragent, a cet égard, les partenaires du secteur privé, de la coopération au développement et de la société civile à compléter les efforts déployés par les États pour mettre en place des mécanismes de financement endogènes novateurs et durables pour la gestion des ressources naturelles susmentionnées en Afrique ;
4. Notent que la richesse géologique et minérale de l'Afrique est l'un des atouts clés de l'Afrique, nous exhortons les pays, la CUA et l'ONU à élaborer des mécanismes nationaux et régionaux

pour la gestion transparente des industries extractives, y compris l'élaboration et l'application de cadres consultatifs réglementaires et opérationnels.

Gestion de l'eau et vulnérabilité côtière

Constatant que la santé des océans, des fleuves et des lacs est essentielle à la paix et à la prospérité de l'Afrique, nous recommandons le soutien de **l'UNESCO, de la Commission océanographique intergouvernementale et des états** pour :

1. La mise en place de mécanismes de coopération interétatiques pour accroître l'expertise technique et scientifique institutionnelle en matière de gestion de l'eau et d'assainissement ;
2. La promotion et l'adoption de politiques et d'interventions holistiques et fondées sur la science, encouragent la création de structures multisectorielles, l'amélioration de la recherche scientifique pour éclairer les connaissances et l'élaboration de politiques ;
3. L'élaboration des programmes visant à élargir les connaissances et à sensibiliser la population à la vulnérabilité côtière en tant que question de sécurité humaine, dans ses dimensions économiques, sociale et environnementale ;
4. L'élargissement des connaissances et la sensibilisation sur les changements climatiques en tant que question de sécurité humaine, dans ses différentes dimensions (économique, sociale et environnementale), en faisant appel à la participation des gouvernements, de la société civile, des universités, des enseignants et des étudiants.

Thème de l'année de l'Union africaine : réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique : vers des solutions durables aux déplacements forcés

Dans la perspective d'une mise en œuvre accrue d'Action 2063 et de la Stratégie de 2020 de l'Union africaine sur les mesures pratiques visant à réduire au silence les armes à feu en Afrique, en particulier pour les réfugiés, les rapatriés et les populations déplacées en Afrique, nous demandons aux **Gouvernements** de :

1. Adopter des politiques, des cadres et des mesures globales tenant compte des spécificités de chaque sexe dans la gestion des réfugiés aux niveaux local et national, en s'attaquant à la violence contre les femmes ainsi qu'à la traite des êtres humains en collaboration avec les pays d'origine, transit et destination ;
2. Accroître les investissements nationaux et publics dans la fourniture d'abris, d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement adéquates, de services de santé, d'une éducation de qualité (notamment grâce aux TIC) et de services de garde d'enfants et autres services attentifs aux questions de genre dans les régions urbaines et rurales de réinstallation des réfugiés et déplacés internes, en complément aux efforts à long terme pour assurer le droit au logement, au terrain et aux propriétés ;
3. Donner la priorité à la ratification, à l'adoption et à la mise en œuvre des principaux cadres juridiques et politiques, en particulier la Convention de Kampala et le Protocole de Maputo, et mettre en place un mécanisme d'examen annuel pour surveiller et contrôler le respect des dispositions afin d'améliorer la protection des femmes et des enfants et éliminer les pratiques néfastes qui aggravent leur vulnérabilité en cas de déplacement ;
4. Adopter des processus, des pratiques et des structures efficaces pour atténuer et gérer les effets des changements climatiques et réduire les dommages potentiels associés aux déplacements liés aux changements climatiques, y compris des systèmes de protection sociale qui améliorent la résilience des femmes et des enfants déplacés ;

Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique

1. Considérant avec une profonde préoccupation que, selon l'UNESCO, plus de 86 % des affaires d'enquêtes sur les assassinats de journalistes en Afrique ne sont toujours pas résolues (2006-2018), nous appelons tous les **gouvernements et les organisations internationales** à soutenir les activités de renforcement des capacités des fonctionnaires judiciaires (juges, procureurs, avocats) en matière de liberté d'expression et de sécurité des journalistes afin de promouvoir la paix et l'état de droit ;
2. Reconnaissant la façon dont l'accès des citoyens aux données publiques peut réduire la corruption et accroître la responsabilité ; reconnaissant en outre que 20 pays d'Afrique, qui ont adopté une législation sur l'accès à l'information, nous appelons tous **les gouvernements africains** à adopter des lois sur l'accès à l'information afin de promouvoir la liberté d'expression et la paix en Afrique.
3. Compte tenu de la popularité croissante des médias sociaux et des dangers que la désinformation et la désinformation font peser sur le climat de paix en Afrique, nous recommandons aux **gouvernements, aux organisations internationales et à la société civile** d'investir dans l'autonomisation des populations afin qu'elles puissent réfléchir de manière critique aux informations qu'elles reçoivent grâce aux programmes de formation aux médias et à l'information (MIL).

La Procédure de Baku : promouvoir le dialogue interculturel pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable

1. Considérant que le Processus de Bakou, qui se déroule tous les deux ans en Azerbaïdjan, est une plate-forme mondiale pour la promotion du dialogue interculturel et que le nombre de pays africains participant au Forum a augmenté et reconnaissant que la mise en œuvre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) bénéficierait de synergies entre le Processus de Bakou et la Biennale de Luanda - Forum panafricain pour la culture de la culture, les participants saluent l'invitation du **Gouvernement de l'Azerbaïdjan** à relier les deux initiatives concernant la promotion du dialogue interculturel et la culture de paix en Afrique.

FORUM DES FEMMES

1. Conscients de la nécessité d'édifier des sociétés pacifiques véritablement inclusives et du fait que la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles est systématiquement en retard ou violée, nous appelons tous les **États d'Afrique** à intensifier l'élaboration et la mise en œuvre de politiques inclusives et transformatrices qui tiennent compte de la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ainsi que d'interventions de plaidoyer et de formation contre les pratiques et normes culturelles, sociales et politiques qui perpétuent la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ;
2. Reconnaissant que l'éducation est essentielle à l'inclusion et à l'équité, nous demandons tout particulièrement aux **Gouvernements** d'appuyer les programmes destinés aux femmes et aux filles afin de promouvoir leur accès à une éducation de qualité et inclusive, notamment en réduisant leur vulnérabilité à la violence fondée sur le sexe ;
3. Reconnaissent le rôle clé des Femmes africaines en tant qu'agentes et promotrices de la paix sur le continent, aggravé par la reconnaissance limitée de leur capacité à réduire la violence et à faire partie intégrante des processus de prise de décision en matière de paix ; nous, participants à la Biennale, encourageons une coordination accrue entre les agences des **Nations Unies** (en particulier entre l'UNESCO et ONU-Femmes), **l'Union africaine, les organisations régionales et nationales de femmes et les réseaux de la société civile.**

4. Nous proposons l'organisation d'une conférence de suivi pour partager les expériences et les bonnes pratiques en matière de paix et de non-violence, ainsi que des recherches sur le leadership des femmes, les méthodes de prévention des conflits et le rôle des femmes, y compris les femmes dans les médias, dans la promotion et la construction d'une culture de paix.

L'Afrique dans le monde : Exploration de la présence africaine dans le monde

Les participants recommandent :

1. A l'**UNESCO**, dans l'exercice de son mandat, de poursuivre son action en faveur de la reconnaissance, de l'appréciation et de la promotion de la contribution, aux niveaux technique, scientifique, culturel et humain, des personnes d'ascendance africaine à la construction d'une nouvelle société mondiale, en développant son programme éducatif sur l'Histoire générale de l'Afrique, des manuels et autres matériels pédagogiques, notamment par l'enseignement non formel et informel, l'enseignement supérieur mais aussi l'information du public en général ;
2. **A tous les Etats africains** concernés, de promouvoir activement l'adoption et l'intégration de l'Histoire générale de l'Afrique dans leurs programmes d'enseignement et leur système éducatif intersectoriel ;
3. **A L'Union africaine et à ses organisations sous-régionales**, d'adopter des résolutions pertinentes engageant les Etats membres à promouvoir les liens entre les Africains et les personnes d'ascendance africaine dans le monde entier et à soutenir la collaboration intercontinentale pour la promotion des droits humains des personnes d'ascendance africaine ;
4. **A tous les Etats, organisations de la société civile, organisations intergouvernementales, organisations et réseaux oeuvrant en faveur des droits de l'homme**, d'encourager l'adoption de politiques et d'interventions visant à éliminer le racisme et la discrimination raciale, à protéger les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine et à mettre en place des mécanismes d'examen annuel pour contrôler l'application de ces politiques.

FORUM DES JEUNES

Organisés en deux sessions sur "Jeunesse, paix et sécurité" et "Créativité, esprit d'entreprise et innovation", les participants ont mis en lumière une série de recommandations figurant dans **l'Engagement de la jeunesse africaine en faveur de la culture de la paix (en annexe)**.

FESTIVAL DES CULTURES

En parallèle des forums intellectuels, la Luanda Biennale a offert une opportunité de montrer la diversité de manifestations et produits culturels de 16 pays, notamment l'Afrique du Sud, l'Angola, la Belgique, le Brésil, le Cabo Verde, la Corée du Sud, Cuba, l'Egypte, l'Ethiopie, l'Italie, le Mali, le Maroc, la Namibie, le Portugal, la République du Congo et le Rwanda, en réunissant au total plus de 200 artistes, groupes musicaux en provenance de plusieurs régions du monde. Le Festival a accueilli 15000 personnes.

Au-delà de l'aspect événementiel, le Festival des cultures a créé l'opportunité de célébrer la diversité culturelle de l'Afrique et d'autres parties du monde, en favorisant l'interaction entre cultures; artistes et le public.

CLÔTURE / CONCLUSION

En conclusion, les participants recommandent d'établir un Comité permanent pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de ce communiqué.

Nous tenons à remercier tous les sponsors officiels qui ont rendu cela possible, à savoir ENI, Total, BNI Bank, Royal Air Maroc et tous les autres Gold Sponsors pour leur soutien financier et leur engagement qui ont rendu possible cet événement remarquable.

Nous tenons également à remercier tous les organisateurs, leur personnel, les interprètes, les médias, les traiteurs pour leur professionnalisme et leur engagement tout au long des cinq jours de cet événement.